



“Working within CITES for the protection and conservation of species in international trade”

Poisson Cardinal de Banggai

Pterapogon kauderni

CoP14 Prop. 19 (Etats-Unis d'Amérique) Inscription à l'Annexe II

OPINION DU SSN: SOUTENIR l'Adoption de la Proposition

LE POISSON CARDINAL DE BANGGAI EST PRÔNE À LA SUREXPLOITATION DU FAIT DE SON AIRE DE RÉPARTITION LIMITÉE, DE SES STRATÉGIES REPRODUCTRICES, ET DE SES CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES

- Le poisson cardinal de Banggai (*Pterapogon kauderni*) est réparti dans des populations isolées qui occupent des habitats aquatiques coralliens peu profonds entourant 32 îles au sein de l'Archipel des Banggai à l'est de l'Indonésie. Deux populations introduites existent en dehors de l'Archipel.
- L'aire de répartition géographique de l'espèce se limite à 5500 km² mais, en tenant compte des préférences de l'espèce sur l'habitat, la taille maximale de son habitat potentiellement disponible comprend seulement environ 300 km le long des côtes (Vagelli, 2005a).
- La taille de la population de l'espèce a été estimée à 2,4 millions de poissons en 2004 (Vagelli, 2005a).
- Le caractère peu élevé de l'espérance de vie dans la nature (1 à 2 ans), le bas taux de fécondité, l'ampleur considérable du transfert parental d'énergie aux juvéniles, la longue période d'incubation orale, et le grand taux de mortalité juvénile du poisson cardinal de Banggai se combinent avec les taux élevés de son exploitation pour rendre cette espèce particulièrement vulnérable à l'extinction.

LES TAUX DE PRISES ACTUELS NE SONT PAS DURABLES

- Presque la totalité des poissons cardinaux capturés sont exportés vers les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie.
- Vers la fin des années 1990, un minimum de 600 000 à 700 000 poissons étaient exportés chaque année (Allen, 2000). On estime qu'entre 2001 et 2004, de 700 000 à 900 000 poissons étaient exportés chaque année. La mortalité élevée des poissons au moment des prises, de la garde, et du transport suggèrent que les taux annuels de prises étaient presque certainement bien plus considérables (Vagelli, 2005a).
- D'après les données obtenues en mars 2007, les exportations des pêcheurs locaux ont augmenté atteignant un million de poissons par an (Vagelli, 2007). Cela ne comprend pas les poissons capturés par des bateaux de pêche plus grands basés à Bali.
- Les informations collectées en mars 2007 indiquent qu'un minimum de 55 pourcents des poissons capturés meurent ou sont rejetés à cause de blessures ou de dommages causés avant l'exportation internationale.
- Les inventaires de population menés en 2001, 2002, 2004 et 2007 ont documenté une réduction de la densité de l'espèce à beaucoup d'endroits, et des preuves indiquent que l'espèce a été éliminée dans plusieurs sites. Lunn et Moreau (2004) ont déterminé que la densité brute de l'espèce dans un site fortement protégé (un centre d'élevage de perles) a été mesurée en 2001 à 0,63 poissons par mètre carré. Cette densité est approximativement 900% plus élevée que la densité moyenne de l'espèce (0,07 poissons par mètre carré) mesurée au cours de sept recensements réalisés dans des zones exploitées en 2004 (Vagelli, 2005).
- Les experts prédisent que si la pression des prises continue sans être atténuée, l'espèce pourrait disparaître dans les dix prochaines années.

LA PERTE D'HABITAT CONTINUE À NUIRE À L'ESPÈCE

- Le poisson cardinal de Banggai est menacé par la perte d'habitat causé par des pratiques de pêches destructrices telles que l'utilisation du cyanure et de la dynamite, par les dépôts silteux et la pollution indirecte causés par le défrichement des terres et par les pratiques agricoles de mauvaise qualité (Harborne et al., 1997; Allen, 2001).

- Des changements considérables affectant la vigueur et la santé des populations de coraux et la diversité des poissons au sein de l'habitat corallien ont été observés depuis 2001. Lors d'un inventaire en mars 2007, des zones étendues de l'habitat du récif corallien ont été trouvées recouvertes d'algues, un fungus ou une bactérie les transformant en habitat non-satisfaisant pour le poisson cardinal de Banggai et pour d'autres espèces de poisson (Vagelli, 2007).

L'ESPÈCE NE DISPOSE LITTÉRALEMENT D'AUCUNE PROTECTION NATIONALE OU INTERNATIONALE.

- Sauf pour ce qui est d'une loi de 1995 (qui n'a jamais été appliquée) interdisant aux gens qui vivent en dehors du district de Banggai de pêcher dans la zone sans un permis du gouvernement, le poisson cardinal de Banggai ne bénéficie d'aucune protection nationale ou internationale
- Aucune aire marine protégée n'a été établie dans son aire de répartition jusqu'à ce jour.
- Aucun système de certification n'a été établi pour ceux qui récoltent le poisson cardinal de Banggai et, d'après un représentant indonésien du *Marine Aquarium Council*, aucun système de la sorte n'est à présent envisagé (Vagelli, 2007).
- Bien que l'espèce puisse se reproduire en captivité, aucun projet de reproduction en captivité n'est en place et aucun village de l'Archipel des Banggai n'envisage actuellement la mise en place d'un tel projet (Vagelli, 2007).

LE POISSON CARDINAL DE BANGGAI REMPLIT LES CRITÈRES D'INSCRIPTION À L'ANNEXE II DE LA CITES

- Les niveaux actuels d'exploitation pour le commerce ne sont pas durables et peuvent mener à l'extinction de l'espèce s'ils ne sont pas réduits.
- Les caractéristiques biologiques de l'espèce la rendent particulièrement prône aux prises excessives.
- Au fur et à mesure que la qualité et la quantité de l'habitat du poisson cardinal continuent à décliner, l'impact cumulatif des prises constantes pour le secteur économique des aquariums s'intensifie.

UNE INSCRIPTION À L'ANNEXE II OFFRIRAIT UNE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE POUR LE POISSON CARDINAL DE BANGGAI

- Le poisson cardinal de Banggai remplit les critères biologiques et commerciaux d'une inscription à l'Annexe II de la CITES
- Le renforcement de la protection par une inscription à l'Annexe II est nécessaire pour rétablir le contrôle du commerce international de cette espèce et pour assurer la survie long-terme de l'espèce.
- Une inscription à l'Annexe II ne mettra pas fin à la totalité du commerce de cette espèce, mais exigera qu'un tel commerce ne soit pas nuisible à la survie de l'espèce.
- Une inscription à l'Annexe II encouragera le développement d'une stratégie complète de conservation qui pourra éventuellement comprendre l'établissement de zones marines protégées multiples, la mise en application d'un programme de certification des pêcheurs, et le développement d'opérations d'élevage en captivité.

UNE INSCRIPTION À L'ANNEXE II NE NUIRA PAS À L'ÉCONOMIE LOCALE

- Le commerce du poisson cardinal n'est pas une source de revenus traditionnelle ou historique puisque le commerce a seulement commencé vers 1995.
- Seulement 50-60 personnes (moins de 0,1% de la population totale de l'Archipel des Banggai) sont impliquées dans le commerce du poisson cardinal.
- Les personnes qui participent au commerce du poisson cardinal ne font pas de ce commerce leur source principale ou exclusive de revenus. Peu d'entre elles (voir aucune d'entre elles) ne reposent exclusivement sur le commerce du poisson cardinal. Les autres sources de revenus dérivent de la collecte et de la vente d'autres produits de poisson et des récoltes agricoles.

REFÉRENCES CITÉES: Allen, G. 2001. Reef Fishes of the Togeian and Banggai Islands. Pp. 44-53. In: Allen, G., T. Werner and S. McKenna, eds. *A Marine Rapid Assessment of the Togeian and Banggai Islands, Sulawesi, Indonesia*. RAP Bulletin of Biology Assessment. Conservation International, Washington DC. 20:75. Harborne, A., J. Church, P. Raines, J. Ridly, L. Rettie and R. Walker. 1997. *The 1996 Banggai Islands Conservation Project (Central Sulawesi, Indonesia)*. Coral Cay Conservation, London, UK. 28 pp. + Appendices. Lunn, K. and M. Moreau. 2004. Unmonitored Trade in Marine Ornamental Fishes: the Case of Indonesia's Banggai Cardinalfish (*Pterapogon kauderni*). *Coral Reefs*. 23: 344-351. Vagelli, A.A. 2005. The Banggai Conservation Project. Working for the creation of a network of small marine sanctuaries in the Banggai Archipelago, Indonesia. *Communique. Am. Zoo & Aquarium Assoc.* July 2005: 47-48. Vagelli, A.A. 2005a. *Reproductive Biology, Geographic Distribution and Ecology of the Banggai Cardinalfish Pterapogon kauderni Koumans, 1933 (Perciformes, Apogonidae), with Considerations on the Conservation Status of this Species on its Natural Habitat*. PhD. Dissertation, University of Buenos Aires. 276 pp. Vagelli, A.A. 2007. *Comments of the New Jersey Academy of Aquatic Sciences on the proposed Appendix II listing of the Banggai cardinalfish (Pterapogon kauderni) to the U.S. Fish and Wildlife Service*. Submitted April 23, 2007.